



**HAL**  
open science

## Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ?

Marjolaine Gros-Balthazard, Magali Talandier

► **To cite this version:**

Marjolaine Gros-Balthazard, Magali Talandier. Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ?. *EchoGéo*, 2023, 63, pp.1-26. 10.4000/echogeo.24842 . halshs-04435804

**HAL Id: halshs-04435804**

**<https://shs.hal.science/halshs-04435804>**

Submitted on 2 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ?

*Reindustrializing territories: The revenge of small and medium-sized towns?*

**Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier**

---

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/24842>

ISSN : 1963-1197

**Éditeur**

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

**Référence électronique**

Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier, « Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ? », *EchoGéo* [En ligne], 63 | 2023, mis en ligne le 30 juin 2023, consulté le 11 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/24842>

---

Ce document a été généré automatiquement le 11 août 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International  
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

---

# Réindustrialiser les territoires, la revanche des villes petites et moyennes ?

*Reindustrializing territories: The revenge of small and medium-sized towns?*

Marjolaine Gros-Balthazard et Magali Talandier

---

## Introduction

- 1 Au cours de ces dernières années voire de ces derniers mois, alors que le contexte international est bousculé par diverses crises, la prise de conscience des multiples enjeux environnementaux, énergétiques et géopolitiques, associés à nos besoins productifs, amplifie le retour de la question industrielle au cœur de l'agenda politique des pays européens. Des programmes tels que Territoires d'Industrie lancé en 2018 en France, le plan Industrie 4.0 porté par le gouvernement italien en 2018 ou encore la nouvelle stratégie industrielle du Royaume-Uni (Sunley *et al.*, 2021) en attestent. La question des territoires susceptibles d'accueillir ces activités se pose. La disponibilité foncière (dans un contexte de régulation liée à l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) pour le cas français), la consommation de ressources (eau, énergie), la présence d'une main d'œuvre qualifiée pour ces métiers, la formation et le réapprentissage de savoir-faire parfois disparus, l'acceptabilité sociale et culturelle sont autant de sujets auxquels les Etats et collectivités locales se confrontent.
- 2 Si la géographie du processus de désindustrialisation a fait l'objet de nombreux travaux<sup>1</sup> permettant de pointer des territoires plus fragilisés que d'autres, la question des opportunités territoriales qu'offre le retour de l'industrie reste entière. Le retournement de l'emploi industriel à l'œuvre depuis 2016 (un rythme de création d'emplois qui redevient supérieur à celui des destructions), témoin d'un rebond productif à l'échelle française et européenne, pose ainsi la question des territoires concernés. L'emploi n'est évidemment pas le seul indicateur de la vitalité industrielle à

l'échelle nationale, mais il reste, à une échelle locale, une clé de lecture importante des dynamiques socio-économiques.

- 3 Parmi les strates territoriales, force est de constater que les villes petites et moyennes, françaises comme européennes, ont payé d'un lourd tribut le déclin industriel et le processus de métropolisation (Bole et Häyrynen, 2020 ; Berroir *et al.*, 2019 ; Servillo *et al.*, 2017 ; Carrier et Demazière, 2012). Certaines sont parvenues à maintenir une spécialisation industrielle à l'image de Vitré ou Figeac en France, quand d'autres ont soutenu, avec plus ou moins de succès, la diversification de leur économie (Carrier et Demazière, 2012 ; Gros-Balthazard, 2018).
- 4 Dans le contexte renouvelé présenté, cet article a pour objectif d'interroger la place de ces villes petites et moyennes, connues pour leur histoire et profil industriels. Est-ce l'heure de leur revanche après des décennies difficiles, comme l'affirment certains auteurs (Rodríguez-Pose 2017) ? Ou bien restent-elles en marge de ces prémices d'un nouveau industriel ?
- 5 Poursuivant une première analyse (Gros-Balthazard et Talandier, 2022), de façon plus détaillée, nous montrons dans cet article que les villes petites et moyennes ont encore un rôle structurant à jouer. Leurs spécificités, leurs atouts, par rapport aux grandes agglomérations, permettent de mettre en évidence des complémentarités à l'échelle nationale et régionale. À une échelle plus locale, nous soulignons l'importance de ces villes dans les dynamiques observées au sein des espaces métropolitains. Ces résultats nous amènent à conclure sur l'importance que revêt la formation d'une nouvelle politique industrielle territorialisée, dans laquelle les villes petites et moyennes redeviendraient centrales, non pas en marge, contre ou à côté des métropoles, mais bien en articulation avec elles.

## Désindustrialisation et métropolisation, le difficile positionnement des villes petites et moyennes

- 6 Les dernières décennies ont été difficiles pour les villes petites et moyennes. Les longs processus de désindustrialisation, puis de métropolisation, *ont entraîné un déclassement social et économique d'une large partie d'entre elles* (Wolff *et al.*, 2013 ; Berroir *et al.*, 2019 ; Carrier et Demazière, 2012) même s'il importe de rappeler la diversité des situations locales (Bouba-Olga, 2018). Le statut de ces villes semble cependant évoluer. La volonté de réindustrialisation à l'échelle européenne et française, couplée à une image très positive des villes petites et moyennes auprès des ménages<sup>2</sup> ouvrent de nouvelles perspectives. À ces facteurs exogènes, s'ajoute un ensemble d'atouts spécifiques qui laissent supposer, qu'en matière industrielle, les villes petites et moyennes pourraient désormais contribuer de façon significative à ces enjeux de premier ordre.

### Des villes petites et moyennes fragilisées en matière socio-économique

- 7 Dans une Europe marquée par un semis très dense de villes petites et moyennes, l'industrie a contribué historiquement au développement de nombre d'entre elles (Vadelorge, 2013).

- 8 Véritable creuset de l'ère industrielle, beaucoup d'entre elles ont, par conséquent, été affaiblies par le processus de désindustrialisation (Connolly, 2010 ; Hamdouch *et al.*, 2017) : pertes d'emplois, d'identité et, parfois, entrée dans une spirale de déclin cumulatif se traduisant par des phénomènes de décroissance urbaine (Wolff *et al.*, 2013 ; Fol et Cunningham-Sabot, 2010). Si d'autres territoires ont subi ce recul industriel, toutes les villes petites et moyennes ont également en commun d'avoir subi les effets de la décentralisation et le retrait d'un certain nombre de services et d'équipements publics (Estèbe, 2018 ; Berroir *et al.*, 2019). À cela s'ajoute l'entrée dans une nouvelle phase de mondialisation depuis les années 1980 qui s'est traduite par l'émergence d'une économie dite de la connaissance (Paris et Veltz, 2010), où services supérieurs aux entreprises et industrie « avancée » (Sunley *et al.*, 2021) (fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; recherche-développement scientifique, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques, *etc.*) se sont peu à peu concentrés dans les métropoles et leur périphérie. Cette profonde transformation des systèmes productifs a été soutenue par une externalisation croissante et l'essor de la sous-traitance aux mêmes dynamiques spatiales.
- 9 Dans l'ensemble des pays industrialisés, ces processus ont provoqué d'importantes divergences territoriales (Hobor, 2013 ; Martin *et al.*, 2016 ; Moretti, 2012 ; Storper, 2013). Les villes petites et moyennes ont été, de fait, peu à peu reléguées dans la hiérarchie urbaine (Pumain, 1999). Si leur redéveloppement vers d'autres activités économiques (touristiques, résidentielles, *etc.*) a fait l'objet d'une littérature importante (voir par exemple Fagnoni, 2004 ; Grelet et Vivant, 2014 ; Agirre-Maskarano, 2019), la question de leur possible rebond industriel reste le plus souvent omise (Gros-Balthazard, 2018).

## Double changement de regard sur l'industrie et les villes petites et moyennes

- 10 En l'espace de quelques années, la combinaison de crises structurelles et conjoncturelles est venue alimenter un regain d'intérêt pour la question industrielle en Europe.
- 11 D'une part, les signes du réchauffement climatique toujours plus visibles accroissent les enjeux environnementaux et appellent à réinventer les processus de production. Entre autres transformations (recherche de circularité, moindre pression sur les ressources, décarbonation, *etc.*), la réduction des chaînes de valeur et la relocalisation d'activités géographiquement éloignées pourraient y contribuer. D'autre part, la conjoncture récente (la pandémie et le conflit en Ukraine) a accéléré la prise de conscience des faiblesses du modèle économique « post-industriel » européen et des dépendances vis-à-vis de l'extérieur pour divers biens primordiaux (masques, tests, matériaux de construction, énergie).
- 12 Dans ce contexte, la France apparaît encore plus fragile que ses voisins. Nos calculs montrent que si elle demeure un des principaux pays industriels européens en termes de volume d'emplois (le 4<sup>ème</sup>), elle est aussi l'un des pays les plus désindustrialisés<sup>3</sup>. Elle est 22<sup>ème</sup> (sur 27) en termes de part de l'emploi industriel dans l'emploi total et 24<sup>ème</sup> pour la part de la valeur ajoutée industrielle dans la valeur ajoutée totale (PIB). Cette situation la place juste devant des pays tels que le Luxembourg, les Pays-Bas, la Grèce, Chypre, ou bien encore Malte. Sur le déclin comme d'autres avant 2016, dans un

contexte plus favorable depuis (reprise généralisée), la France se place au 21<sup>ème</sup> rang en termes de dynamiques de variation de l'emploi industriel.

- 13 Cette situation peut être en partie attribuée au fait qu'en France, l'idée de déclin naturel de l'industrie<sup>4</sup> a longtemps persisté avant d'être réfutée (Veltz et Weil, 2015). Or, la redéfinition d'une politique industrielle d'abord engagée dans le cadre de la création des pôles de compétitivité dans le milieu des années 2000 (Colletis et Lung, 2006), reprend peu à peu une place centrale dans l'agenda politique depuis la fin des années 2010.
- 14 Parallèlement à ce regain d'intérêt, mais également à ce retour de la croissance des emplois industriels, de nombreux auteurs dénoncent la prédominance de l'attention portée au fait métropolitain, au détriment, notamment, des villes petites et moyennes. Bouba-Olga et Grossetti dénoncent ainsi l'« obsession métropolitaine » du développement économique (2015), ou bien encore Demazière (2017) invite à un regard renouvelé sur les villes petites et moyennes dont « on parle moins, sinon pas ». Plus récemment, et notamment depuis la pandémie de la Covid, les études et enquêtes se multiplient sur le sujet. Elles semblent indiquer un regain d'attractivité résidentielle<sup>5</sup>, mais également une croissance des emplois<sup>6</sup>, dans les villes petites et moyennes.
- 15 Enfin, ce double changement, d'abord autour de l'industrie, puis des villes petites et moyennes, s'est matérialisé du point de vue des politiques publiques par le lancement du programme national « Territoires d'industrie » en 2018, présenté comme une stratégie de reconquête industrielle par et pour les territoires non métropolitains. 146 territoires d'industrie regroupant 542 intercommunalités – hors métropole – travaillent désormais au soutien local à l'industrie.

## Les villes petites et moyennes, des territoires potentiels du nouveau industriel

- 16 Le nouveau industriel peut constituer une nouvelle opportunité de développement pour les villes petites et moyennes, ce nouveau pouvant se traduire par une création d'emplois, de nouveaux revenus, y compris pour les collectivités, sans compter l'effet multiplicateur associé. Elles disposent pour cela de plusieurs atouts.
- 17 Le premier atout tient au fait que l'industrie occupe toujours une place importante dans la vie économique des villes petites et moyennes, malgré le déclin industriel évoqué précédemment. Le projet européen ESPON TOWN (Servillo *et al.*, 2012) montrait ainsi que généralement, les villes petites et moyennes avaient une économie plus orientée vers les activités industrielles que servicielles. Près d'un tiers de l'échantillon choisi avait un profil industriel (Hamdouch *et al.* 2017). En lien avec l'histoire industrielle qui caractérise beaucoup d'entre elles, elles ont aussi une tradition et une culture industrielles encore bien présentes (Bole, 2021 et 2022). Ce patrimoine matériel et immatériel leur assure un maintien des savoirs et savoir-faire industriels, ainsi qu'une potentielle plus grande acceptabilité sociale envers l'essor ou le retour de ce type d'activités.
- 18 L'innovation constitue également un atout. Loin de n'être que métropolitaine (Tallec, 2012 ; Deraëve, 2014 ; Mayer, 2022), elle peut être soutenue dans ces villes petites et moyennes par la proximité géographique et les structures sociales qui peuvent favoriser la coopération et l'interconnaissance (Kozina *et al.*, 2019 ; Gros-Balthazard et

Talandier, 2019). Les travaux qui posent la question de l'encastrement des activités économiques dans les structures sociales (Granovetter, 1985) ont ainsi une certaine pertinence pour l'analyse du développement des villes petites et moyennes (Demazière, 2017). Tallec (2012), prenant les exemples d'Albi, Alès, Fougères et Quimper, démontre ainsi l'existence de capacités d'innovation s'appuyant notamment sur des ressorts relationnels pour l'accès aux ressources, d'une importance considérable pour les trajectoires des systèmes productifs locaux.

- 19 En lien avec les ressources en main d'œuvre, plus ou moins qualifiée, le troisième atout dont dispose ces villes relève du cadre de vie qu'elles peuvent offrir. Déjà cité dans les années 1990 (Maresca, 1998 ; Cattan et Saint-Julien, 1999), des travaux plus récents soulignent à nouveau l'image positive qu'en ont les ménages d'un point de vue résidentiel (Desjardins et Estèbe, 2019), certains ayant même interrogé leur attrait dans la période post-Covid (Bouvard *et al.*, 2022). S'il a pu permettre à ces villes de trouver d'autres voies de développement, cet atout peut également être un levier dans l'attraction de main d'œuvre dont a besoin l'industrie ou, en retour, ces personnes peuvent participer au renouveau industriel, dans une perspective d'imbrication productivo-résidentielle.
- 20 Le dernier atout repose sur l'aménagement effectif et possible de ces villes petites et moyennes, dans le contexte actuel de réduction forte de l'artificialisation des sols. La contrainte foncière y est atténuée, voire favorable dans la mesure où de nombreuses friches industrielles y sont recensées (voir l'outil *Cartofriches* développé par le Cerema<sup>7</sup>). Par ailleurs, ces villes restent structurantes dans l'armature urbaine (Vadelorge, 2013). Elles sont en effet relativement bien reliées au reste du réseau urbain et équipées des infrastructures nécessaires à la présence industrielle (routes, trains, *etc.*). Les villes moyennes disposent enfin, en France, de formations universitaires souvent en lien avec leurs spécialisations industrielles historiques.
- 21 Tous ces éléments convergent vers l'hypothèse d'un possible rebond industriel des villes petites et moyennes en France (et en Europe, Rodríguez-Pose, 2017). Pour discuter cette hypothèse, nous proposons dans la suite de cet article de répondre à plusieurs questions : Sont-elles toujours en déclin industriel ou participent-elles au rebond industriel ? Quelles sont leurs spécificités par rapport aux dynamiques métropolitaines, notamment d'un point de vue sectoriel ? Contribuent-elles au dynamisme industriel métropolitain ?

## Une analyse quantitative multi-scalaire pour prendre la mesure des processus territorialisés de réindustrialisation

- 22 Pour répondre aux questions posées, nous mobilisons une méthode quantitative basée sur l'analyse des évolutions des dynamiques industrielles dans les villes petites et moyennes. Pour cela, nous avons opéré un certain nombre de choix en matière de statistiques et de zonages que nous justifions ci-après.
- 23 La variable disponible en France pour analyser les dynamiques industrielles à des échelles géographiques fines reste l'emploi. Si l'on peut regretter de ne pas avoir accès à des données financières par établissement ou secteur au niveau local, on sait aussi que l'analyse des variations de l'emploi reflète bien mieux l'impact social des évolutions

négligentes et positives de la production (Fratesi et Rodriguez-Pose, 2016). En effet, la résilience de l'emploi est moindre que celle de la valeur ajoutée. Après un choc, le retour des emplois au niveau observé avant la crise est plus de deux fois plus long que celui observé pour la valeur ajoutée (Reinhart et Rogoff, 2009). En France, nous connaissons le nombre de salariés privés annuel par secteur d'activité (au niveau NAF700 rév.2) depuis 2006 à l'échelle communale. Cette donnée issue des déclarations des entreprises rattachées au régime général est disponible sur le site de l'Acoss<sup>8</sup>. Ces emplois couvrent plus de trois-quarts des emplois français, et la quasi-totalité des emplois industriels<sup>9</sup>, en raison de la sous-représentation des emplois de l'industrie agro-alimentaire parfois affiliées à la MSA et non au régime de l'Urssaf pris en compte dans les données Acoss.

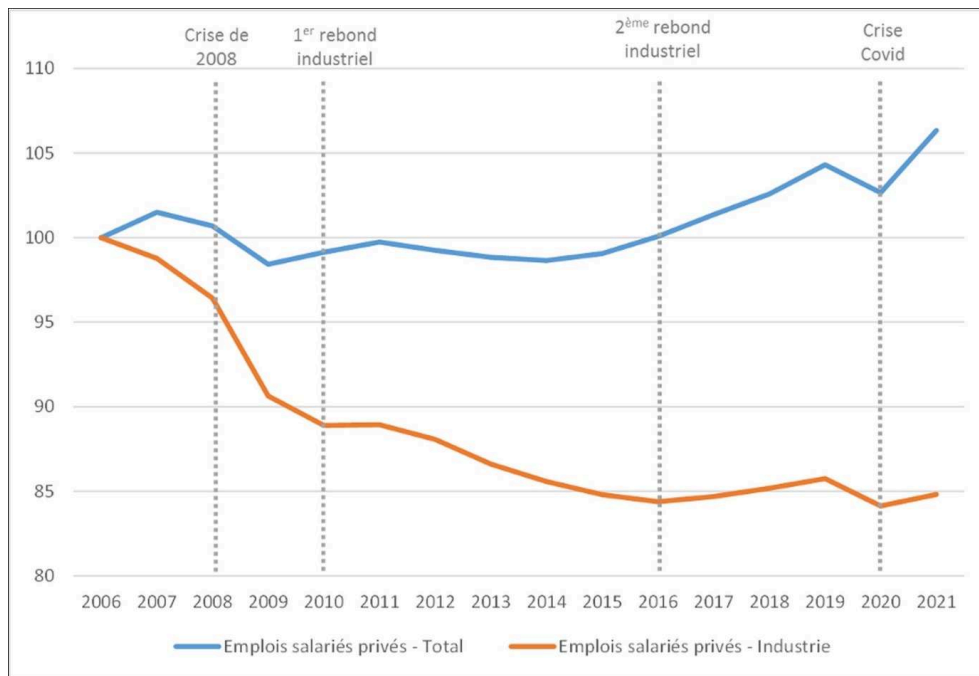
- 24 Une fois notre variable identifiée, se pose la question de la définition des petites villes et des villes moyennes. Elle diffère d'un pays à l'autre (Maturana et Terra, 2010 cités par Carrier et Demazière, 2012) et fait l'objet de nombreuses discussions académiques sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici (Taulelle, 2010). La variable démographique est une constante mais les seuils varient. Pour le cas français qui nous intéresse, d'après Carrier et Demazière (2012), les petites villes sont généralement celles qui ont de 3 000 à 20 000 habitants, bien que le seuil de 5 000 habitants soit choisi par certains chercheurs. Pour les villes moyennes sont souvent retenues les communes de 20 000 à 100 000 habitants. Néanmoins, l'échelle communale est parfois supplantée par celle des aires urbaines, comme l'a fait la DATAR dans son programme « Villes moyennes témoins » en retenant celles de 30 000 à 200 000 habitants (De Roo, 2007). On pourrait ainsi démultiplier les exemples qui convergent finalement vers un constat partagé d'impossibilité de définir une échelle pleinement pertinente. De plus, la question de la taille n'est pas totalement représentative des fonctions qu'occupent les villes. Ainsi, une ville de 20 000 habitants située dans un espace rural sera beaucoup plus structurante, équipée, et fonctionnellement importante qu'une ville de taille plus grande située à proximité d'un pôle urbain d'envergure internationale (Jousseume et Talandier, 2016).
- 25 Au final, nous proposons de retenir deux zonages, l'un fonctionnel et l'autre morphologique, à savoir les aires d'attraction et les unités urbaines. L'aire d'attraction d'une ville est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, qui définit l'étendue de l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, cette influence étant mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail au seuil de 15 % des déplacements d'actifs<sup>10</sup>. Ce seuil particulièrement bas dessine des aires relativement étendues autour des pôles urbains. L'analyse des dynamiques à cette échelle reflète ainsi à la fois les variations du pôle urbain central, mais également de sa périphérie. Dans le cas des aires centrées sur une métropole, par exemple, ou aires métropolitaines, le périmètre considéré déborde largement des périmètres institutionnels. Les aires sont classées suivant le nombre total d'habitants, avec comme seuils : Paris, 700 000 habitants, 200 000 habitants et 50 000 habitants. Les aires de 50 000 à 200 000 habitants sont considérées comme des aires de taille moyenne, tandis que celles de moins de 50 000 habitants représentent les petites aires.
- 26 Appréhender également les villes petites et moyennes par les unités urbaines nous permet de compléter l'approche par « aire » qui masque des dynamiques infra-métropolitaines. Les unités urbaines sont construites en France métropolitaine et dans les DROM d'après la définition suivante : une commune ou un ensemble de communes



présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants<sup>11</sup>. Les unités urbaines sont regroupées par taille, aux seuils de 5 000, 20 000 et 100 000 habitants. Les villes petites et moyennes correspondent aux unités urbaines, respectivement, de 5 000 à 20 000 habitants et de 20 000 à 100 000 habitants (Carrier et Demazière, 2012).

- 27 Ces choix méthodologiques nous permettent d'analyser les territoires sous influence des pôles d'emplois de taille moyenne et petite (analyse par aire d'attraction), puis, au sein des grandes aires d'attraction qui, nous le verrons, concentrent l'essentiel des emplois industriels (aires de plus de 700 000 habitants), de mettre en évidence le rôle qu'occupent les villes petites et moyennes situées en périphérie des principaux pôles urbains français. À titre d'exemple, l'aire d'attraction de Grenoble inclue deux petites villes (La Mûre et Crolles) aux dynamiques industrielles bien distinctes, dont les contributions à l'échelle des aires seraient masquées. C'est le cas aussi de Molsheim, ville moyenne, incluse dans le périmètre de l'aire urbaine de Strasbourg.
- 28 Nous portons également notre attention à chaque étape à ce qu'il se passe hors de ces zonages, que l'on peut apparenter aux dynamiques du rural.
- 29 En termes de limites sectorielles ensuite, les mutations productives survenues ces dernières décennies brouillent toujours plus les frontières entre services et industries, en raison notamment d'une externalisation des services croissante de la part des entreprises industrielles. Nous opérons en deux temps pour prendre en compte statistiquement ces évolutions. Nous nous concentrons d'abord sur les emplois industriels définis au sens strict c'est-à-dire comme participant directement à la fabrication de biens à partir de matières premières, puis, nous ajoutons à l'analyse les emplois liés aux services aux entreprises industrielles (cf. annexes 2 et 4 pour les familles de secteurs retenus).
- 30 Enfin, temporellement, nous ciblons notre analyse sur la période 2016-2019 qui correspond à un retournement industriel. En effet, comme le montre l'illustration 1, la crise de 2008 a accéléré un déclin industriel déjà à l'œuvre depuis 2006 avant qu'un premier - léger - rebond ne s'observe entre 2010 et 2011. Le déclin industriel se poursuit par la suite, à un rythme moins soutenu. À partir de 2016, le rythme de création redevient supérieur au rythme des destructions, le nombre d'emplois industriels s'accroît jusqu'à ce que la crise Covid ne vienne interrompre ce deuxième rebond. Ce retournement industriel n'est pas spécifique à la France, il s'observe également à l'échelle européenne (bien que comme souligné plus haut la France se distingue par une faible dynamique). Nous le considérons particulièrement intéressant car témoignant des prémices d'une réindustrialisation nationale, qui reprend d'ailleurs (et s'accélère) après la crise Covid (2020-2021).

Illustration 1 - Cycle de résilience de l'emploi industriel en France, depuis la crise de 2008



Source : Acoess, calculs des auteurs.

## Les villes petites et moyennes, espaces stratégiques de la réindustrialisation en France

- 31 L'analyse des contextes territoriaux montre que la réindustrialisation est largement portée par les grandes aires d'attraction. Pour autant, notre deuxième résultat souligne l'importance des effets régionaux et donc confirme le rôle prépondérant de cette échelle d'action. Nous soulignons ensuite, grâce à une analyse sectorielle plus approfondie l'existence de complémentarités entre les territoires qui restent, selon nous, à mieux valoriser. Enfin, la mobilisation du zonage en unités urbaines, nous permet d'insister sur le rôle majeur des villes petites et moyennes, mais également du rural, dans les dynamiques industrielles récentes des grandes aires d'attraction (hors Paris), des périphéries métropolitaines qui ne sont pas, contrairement à de nombreuses idées reçues, des espaces exclusivement résidentiels.

### Une réindustrialisation dominée par les grandes aires d'attraction

- 32 En considérant les données relatives à la part et à l'évolution de l'emploi salarié industriel entre 2016 et 2019 selon les tailles d'aire d'attraction (tableau 1), nous constatons le rôle prédominant joué par Paris et les autres aires d'attraction de plus de 700 000 habitants dans la réindustrialisation. Elles accueillent, en effet, plus de 68 % des créations d'emplois industriels sur la période. Il ne s'agit pas uniquement d'un effet « taille », puisque les aires de plus de 700 000 habitants concentrent 20 % des emplois industriels (contre 23 % des emplois totaux), mais représentent près de la moitié des emplois industriels créés sur la période 2016-2019. Quant à l'aire de Paris, elle accueille 16 % des emplois industriels et contribue à plus de 20 % des créations d'emplois

industriels sur la période. Notons cependant l'hétérogénéité des situations, puisque quatre aires d'attraction de plus de 700 000 habitants perdent par exemple des emplois industriels sur cette période (cf. annexe 1).

- 33 Ces chiffres confirment également l'importante spécialisation industrielle des aires d'attraction petites et moyennes. Leur poids dans l'emploi industriel français est bien supérieur à leur poids dans l'emploi total (respectivement 7 et 5 points d'écart), témoignant à la fois de leur histoire industrielle et de leur moindre diversification ces dernières décennies. En termes de dynamiques, en revanche, nous constatons que leur contribution à la reprise industrielle n'est que de 1,3 % pour les petites et de 13,7 % pour les moyennes. Notons, que les aires moyennes sont tout de même très dynamiques, puisque les taux de variation de l'emploi industriel sont quasi-équivalents à celui des grandes aires, hors Paris.

Tableau 1 - Part et évolution de l'emploi salarié industriel par aire d'attraction, de 2016 à 2019

	Part de l'emploi industriel dans l'emploi total (2019)	Poids dans l'emploi industriel français (2019)	Poids dans l'emploi total français (2019)	Variation de l'emploi industriel (2016-2019)	Variation de l'emploi total (2016-2019)	Contribution à la dynamique industrielle (2016-2019)
Aires de moins de 50 000 hab.	24%	17%	10%	0,1%	1,7%	<b>1,3%</b>
Aires de 50 000 à moins de 200 000 hab.	19%	21%	16%	1,0%	2,5%	<b>13,7%</b>
Aires de 200 000 à moins de 700 000 hab.	14%	20%	21%	1,1%	2,9%	<b>13,8%</b>
Aires de plus de 700 000 hab.	12%	20%	23%	4,0%	6,5%	<b>47,8%</b>
Aire de Paris	8%	16%	28%	2,1%	5,6%	<b>20,6%</b>
<b>Total des aires</b>	<b>14%</b>	<b>94%</b>	<b>97%</b>	<b>1,7%</b>	<b>4,3%</b>	<b>97,3%</b>
Communes situées hors aires	25%	6%	3%	0,8%	2,3%	<b>2,7%</b>
<b>France</b>	<b>14%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1,6%</b>	<b>4,2%</b>	<b>100,0%</b>

Image

10012EDC00003E830000288D2F5D465E37AF1EE9.emf

	Part de l'emploi industriel dans l'emploi total (2019)	Poids dans l'emploi industriel français (2019)	Poids dans l'emploi total français (2019)	Variation de l'emploi industriel (2016-2019)	Variation de l'emploi total (2016-2019)	Contribution à la dynamique industrielle (2016-2019)
Aires de moins de 50 000 hab.	24%	17%	10%	0,1%	1,7%	<b>1,3%</b>
Aires de 50 000 à moins de 200 000 hab.	19%	21%	16%	1,0%	2,5%	<b>13,7%</b>
Aires de 200 000 à moins de 700 000 hab.	14%	20%	21%	1,1%	2,9%	<b>13,8%</b>
Aires de plus de 700 000 hab.	12%	20%	23%	4,0%	6,5%	<b>47,8%</b>
Aire de Paris	8%	16%	28%	2,1%	5,6%	<b>20,6%</b>
<b>Total des aires</b>	<b>14%</b>	<b>94%</b>	<b>97%</b>	<b>1,7%</b>	<b>4,3%</b>	<b>97,3%</b>
Communes situées hors aires	25%	6%	3%	0,8%	2,3%	<b>2,7%</b>
<b>France</b>	<b>14%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1,6%</b>	<b>4,2%</b>	<b>100,0%</b>

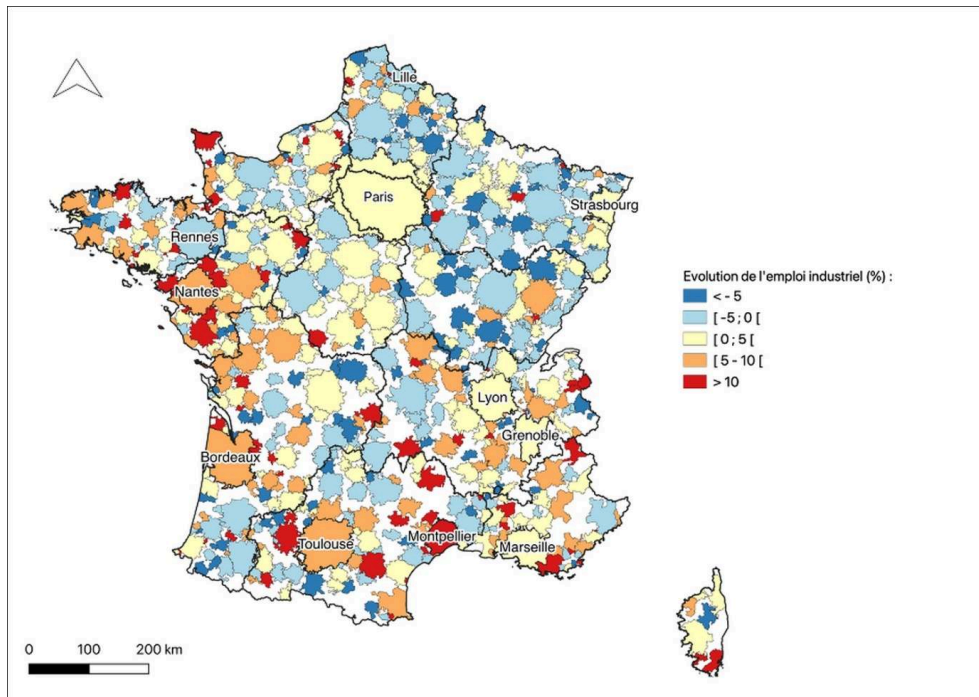
Source : Acooss, INSEE, calculs des auteurs.

- 34 Enfin, l'espace rural contribue pour 2,7 % à la hausse d'emplois industriels, alors qu'il accueille 6 % de ces emplois.
- 35 Au final, les territoires situés en dehors de l'influence des grandes villes françaises ont participé à près de 18 % des créations d'emplois industriels entre 2016 et 2019. La réindustrialisation se produit donc très majoritairement dans les aires d'attraction les plus peuplées, mais la contribution des autres territoires (villes petites et moyennes et communes du rural) n'est pas négligeable.

## Des effets régionaux majeurs

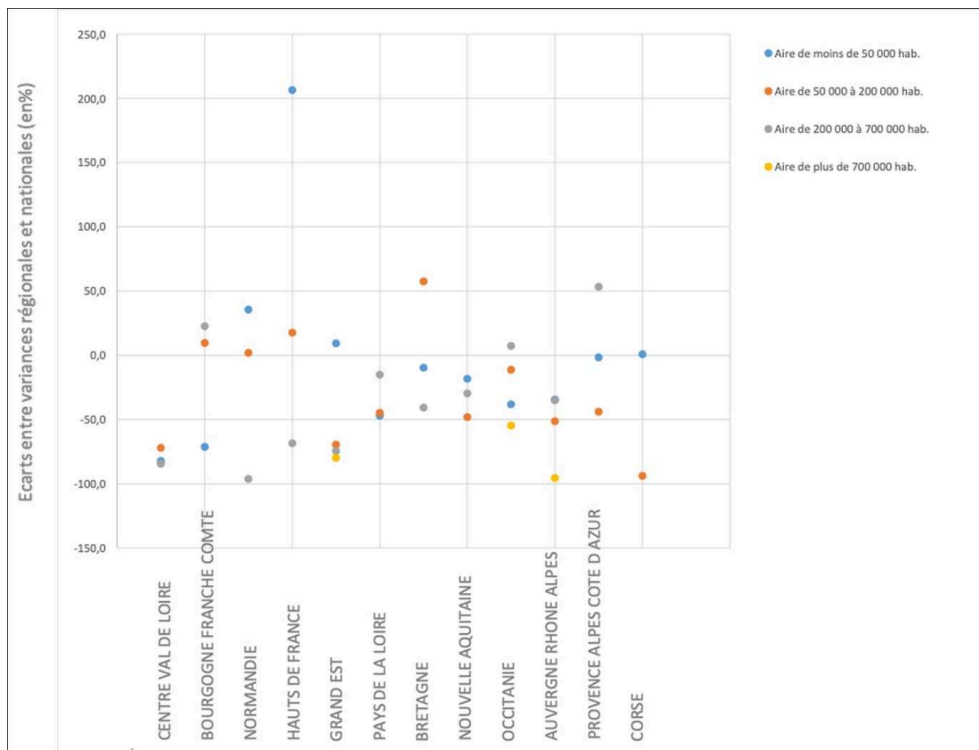
- 36 Si les dynamiques varient d'une aire à l'autre (cf. annexe 1), nous constatons que le retour à la croissance des emplois industriels concerne une large majorité des aires observées. 70 % des grandes aires, 65 % des aires moyennes et plus de 52 % des petites aires enregistrent une croissance de ce type d'emplois entre 2016 et 2019. Derrière ces moyennes, se dessine toutefois une géographie du renouveau industriel marquée par des effets régionaux.
- 37 On sait que les dynamiques socio-économiques des régions françaises sont variées et pour beaucoup conditionnées par des dynamiques démographiques qui bénéficient aux territoires de l'Ouest et du Sud. La dynamique industrielle récente n'échappe pas à cette géographie des régions attractives (illustrations 2 et 3). Ce résultat n'était pas forcément attendu, dans la mesure où les facteurs de dynamisme productif n'étaient pas, jusque-là, les mêmes que ceux qui tirent la croissance des emplois résidentiels ou bien encore des emplois totaux. Le calcul réalisé entre les soldes migratoires et les variations de l'emploi industriel confirme l'existence d'une corrélation positive significative entre les deux variables (Talandier, 2023). Des travaux complémentaires issus d'enquêtes de terrain seraient intéressants pour comprendre ces éventuels effets d'entraînement entre attractivité migratoire, essor des emplois liés à la demande des ménages et, sur cette dernière période d'observation, croissance des emplois industriels.
- 38 Parallèlement, le déclin industriel se poursuit dans une large majorité des aires situées dans la diagonale du vide (notamment des petites aires d'attraction), ainsi que dans trois régions françaises d'industrialisation ancienne : les Hauts-de-France, le Grand-Est, la Bourgogne-Franche-Comté. Nous relevons néanmoins que dans ces régions, quelques aires, notamment parmi les plus grandes (mais pas uniquement) se distinguent par leur dynamique d'essor industriel.

Illustration 2 - Évolution de l'emploi salarié industriel (2016-2019) dans les aires d'attraction



Source : Acoiss, INSEE, calculs des auteurs.

Illustration 3 - Comparaison entre les variances intra-régionales et inter-régionales, calculées sur les variations d'emplois industriels 2016-2019, par type d'aire d'attraction



Source : Acoiss, Insee, calculs des auteurs.

39 L'illustration 3 permet d'aller plus loin dans l'analyse de ces effets régionaux<sup>12</sup> en mettant en évidence la différence entre les variances intra-régionales et inter-régionales. Quand la différence est négative, la variance intra-régionale est plus faible que la variance inter-régionale. Cela signifie qu'il y a une plus grande homogénéité, ou ressemblance en termes de variation de l'emploi industriel, entre les aires d'attraction de la région qu'entre les aires d'un même type au niveau national. La figure montre que c'est toujours le cas pour les aires d'attraction des métropoles des trois régions concernées. En Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Grand-Est, les variations de l'emploi industriel des métropoles sont plus proches au sein de la région, qu'au niveau national. Lyon, Saint-Etienne et Grenoble ont des tendances qui se ressemblent plus que celles observées entre Lyon, Toulouse ou Aix-Marseille, par exemple. Pour les autres aires, on observe, selon les régions, une plus ou moins grande homogénéité. Par exemple les aires d'attraction de Bretagne se ressemblent peu. Pour les petites aires, les dynamiques sont très disparates au sein des régions Hauts-de-France, et Normandie (régions de tradition industrielle). Dans les Hauts-de-France, par exemple, le boom des emplois industriels dans l'aire de Montreuil contribue à la variabilité des situations. Ces résultats sont confirmés par les tests issus des ANOVA (annexe 5), ils permettent de valider le fait que les effets régionaux sont particulièrement structurants pour les petites, moyennes et très grandes aires d'attraction. Le test est moins significatif pour la catégorie « 200 à 700 000 habitants », en raison des régions PACA, Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté comme le montre l'illustration 3. Enfin, les tests réalisés pour tout type d'aires d'attraction (annexe 6), et sur deux facteurs (région et taille) confirment cette fois que l'effet régional l'emporte sur l'effet taille. Ainsi, les dynamiques des aires d'attraction d'une région se ressemblent plus, quelle que soit leur taille, que celles des aires d'attraction petites, moyennes ou grandes au niveau national.

## Des complémentarités territoriales à valoriser

- 40 Les structures sectorielles des aires d'attraction sont très différentes selon la taille des aires (cf. annexe 2) laissant présager des complémentarités entre les villes petites et moyennes et les grandes aires. Ces chiffres montrent également que le dynamisme des aires petites et moyennes, même s'il est plus limité, est d'autant plus remarquable que leur spécialisation a tendance à les pénaliser.
- 41 En détaillant par types d'aire, nous voyons que les grandes aires d'attraction sont sur-spécialisées dans relativement peu de secteurs et, systématiquement, dans des secteurs à forte croissance. Il s'agit de l'industrie de l'information, communication informatique, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques. Hors Paris, nous pouvons y ajouter l'industrie pharmaceutique et la fabrication de matériels de transport. Ce sont donc à la fois des secteurs situés plutôt en aval des chaînes de valeur, mobilisant une main d'œuvre plus qualifiée, générant des valeurs ajoutées plus élevées, et qui, pour l'instant, semblent plus épargnés par la concurrence internationale (rejoignant la notion d'*advanced manufacturing* proposée par Sunley *et al.*, 2021).
- 42 En termes industriels, la sur-spécialisation des aires petites et moyennes couvre un spectre bien plus large de secteurs industriels témoignant d'une plus grande diversification : les industries extractives, la métallurgie et la chimie plutôt situées en amont des

chaînes de valeur ; et souvent « non désirables » en contexte métropolitain en raison des risques et pollutions associées ;

les industries agro-alimentaires, très intenses en main d'œuvre, dont la croissance a dopé certains territoires ces dernières décennies<sup>13</sup> ;

l'industrie automobile dont la présence est en grande partie liée aux politiques de décentralisation industrielle de l'après-guerre, très sujette aux crises ;

les industries du meuble et du textile, auxquels nous pouvons ajouter les fabrications de produits divers (caoutchouc, plastiques, métalliques / non métalliques) qui sont situées plus en aval des chaînes de valeur mais plutôt à faible valeur ajoutée, exposées à la concurrence internationale ces dernières décennies, repositionnées sur des marchés de niches pour résister ;

l'industrie pharmaceutique enfin aussi (mais uniquement dans les aires moyennes).

- 43 Quant au rural, pris ici comme un ensemble, il affiche des spécialisations sectorielles proches de celles des villes petites et moyennes à quelques différences près, en particulier l'absence de spécialisation dans les secteurs métallurgie et automobile. Les autres spécialisations sus-citées sont en revanche plus marquées, en particulier dans l'industrie extractive, l'industrie agro-alimentaire, la fabrication de meubles, le textile ou encore les autres produits minéraux non métalliques, soulignant en partie les relations historiques tissées entre l'industrie et les ressources locales. Un travail spécifique sur ces territoires révèle, là encore, la disparité des ruralités (Talandier *et al.*, 2023 ; Gros-Balthazard, 2023).
- 44 La prise en compte des services aux entreprises permet de poursuivre l'analyse de ces structures productives territoriales. La répartition est bien plus inégale que pour les emplois de production industrielle. Les grandes aires urbaines apparaissent sans surprise comme des lieux de concentration des services aux entreprises et des services support, notamment les plus qualifiés. Trois exceptions importantes sont néanmoins à souligner. Les aires petites et moyennes sont sur-spécialisées dans trois types de services aux entreprises :
- les activités liées à l'emploi intérimaire, qui peut s'expliquer par leur spécialisation industrielle (en particulier l'industrie automobile) qui a recours à ce type de contrats (Gallot, 2019) ;
  - la production et fourniture en énergie (gaz et électricité), l'eau et le traitement des déchets. Ce type d'activité est particulièrement important à l'heure de la transition énergétique qu'engagent les pays européens ;
  - la logistique, transport, courrier qui attestent d'une fonction support des villes petites et moyennes dans la circulation des flux de marchandises en raison de leur situation géographique, présence maillée, des infrastructures et du foncier disponible.
- 45 Notons que pour le rural aucun service productif ne ressort particulièrement.
- 46 Ces différences sectorielles s'expliquent par l'histoire nationale et locale, ainsi que par les atouts différenciés des territoires (ressources matérielles et immatérielles, main d'œuvre, infrastructures, *etc.*). Elles attestent de complémentarités entre les territoires, notamment entre les villes petites et moyennes et les aires métropolitaines appelant à dépasser les oppositions, souvent caricaturales, que l'on a pu lire entre les métropoles et le reste du pays. Au vu de la complexité des chaînes de valeur actuelles, il n'est pas évident que cela se traduise par des interdépendances productives et interterritoriales à l'échelle, par exemple, d'une région. Néanmoins, ces différences territoriales pourraient être mieux prises en compte et valorisées comme des leviers de



développement dans des programmes nationaux de soutien à l'industrie, mais également dans les schémas de développement économique des Régions (SRDEII) ou encore dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Cela pourrait non seulement participer à l'objectif européen national de souveraineté industrielle, mais aussi aux enjeux de transition écologique en réduisant les distances des flux de matière et de marchandises et en promouvant davantage de circularité. Ainsi les secteurs aval dynamiques (comme les semi-conducteurs) sont aujourd'hui dépendants de secteurs plus amont, situés en France ou ailleurs. S'il est probable que toutes les dépendances internationales ne puissent être gommées (notamment en termes de matières premières), les relations inter-territoriales sont à renforcer.

## Dans l'ombre des métropoles, le rôle essentiel des villes petites et moyennes et du rural

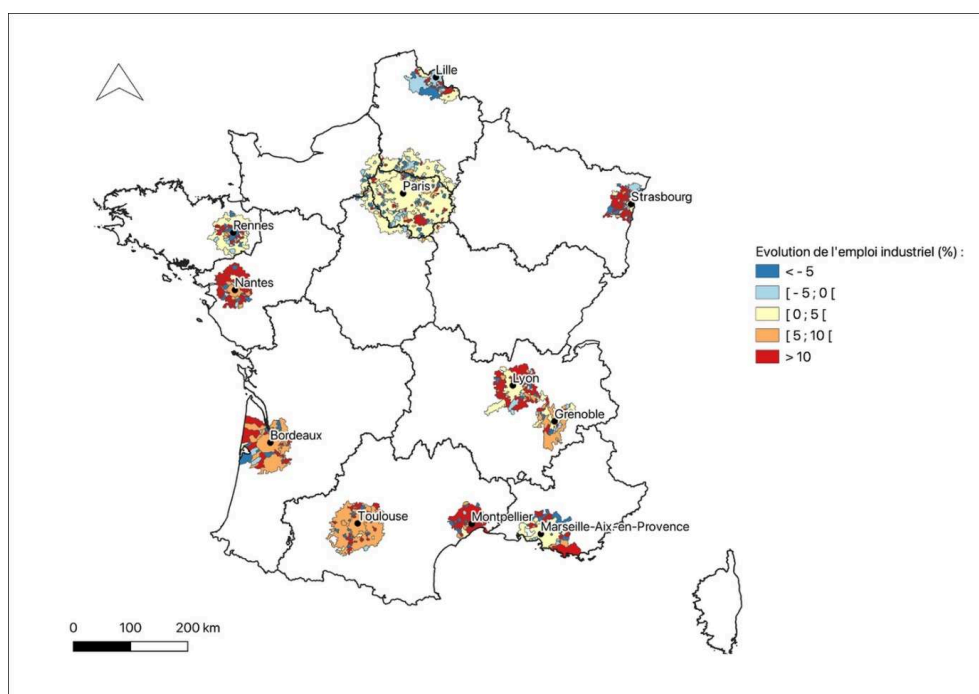
- 47 L'analyse se poursuit en étudiant la situation des villes petites et moyennes insérées au sein des onze grandes aires d'attraction centrées sur une métropole<sup>14</sup>.
- 48 À l'échelle des unités urbaines dans les onze aires de plus de 700 000 habitants, Paris compris, les pôles urbains centraux concentrent 75 % des emplois industriels, les villes petites et moyennes ainsi que le rural accueillent les 25 % restant. Comme à l'échelle nationale, c'est dans le rural et les petites villes que la spécialisation industrielle est à la fois la plus diversifiée et la plus forte (plus de 19,5 % d'emplois industriels pour une moyenne de 9,6 % à l'échelle de ces 11 aires d'attraction).
- 49 Les résultats en termes de dynamiques sont particulièrement intéressants (tableau Annexe 2), puisqu'ils montrent le rôle stratégique des villes petites et moyennes, ainsi que du rural dans ces grandes aires métropolitaines, hors Paris. En effet, sur la période 2016-2019, la croissance de l'emploi industriel dans les aires urbaines de plus de 700 000 habitants (hors Paris) a été plus rapide dans les communes rurales (+10,4 %), puis dans les villes moyennes (+6,9 %) et petites (+5,5 %), soit à peu près deux fois plus que dans les centres (+4,1 %). Elle diminue dans les très petites villes de moins de 5 000 habitants, ainsi que dans les espaces multipolarisés situés aux marges de ces aires. La situation francilienne est quelque peu différente et influe sur le résultat des onze aires prises dans leur ensemble. En effet, pour Paris, seule la croissance des emplois industriels dans les pôles urbains de plus de 100 000 habitants (soit essentiellement Paris et la première couronne), et de façon très légère dans le rural, contribue à l'évolution positive des emplois industriels dans la région. Dans les autres types d'espaces franciliens, ces activités déclinent.
- 50 L'illustration 4 permet d'affiner l'analyse en soulignant les spécificités locales. Quatre grandes configurations apparaissent :
- la première renvoie à la situation de deux aires qui voient leurs emplois industriels diminuer dans les pôles urbains de plus de 100 000 habitants, à savoir Rennes et Lille, pour laquelle on compte trois pôles de plus de 100 000 habitants : Lille, Tourcoing, Roubaix. Dans ces deux aires, les emplois industriels progressent, en revanche, en périphérie, à l'exception des petites villes de moins de 5 000 habitants ;
  - l'aire parisienne, on l'a dit, est relativement atypique, puisque c'est la seule configuration où l'on note un déclin de l'emploi industriel dans les petites villes et villes moyennes, ainsi qu'une faible croissance dans le rural (alors qu'elle est soutenue dans le rural des autres aires françaises) ;

- dans l'Ouest et le Sud-Ouest où l'emploi industriel connaît ses plus fortes progressions (Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier) ce sont tout autant les pôles centraux que les périphéries qui portent l'accroissement rapide de ces emplois, avec des profils sectoriels évidemment différenciés ;

- enfin, dernière configuration, à Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Strasbourg, les centres sont moins dynamiques que les périphéries, et notamment que les communes rurales, petites ou moyennes. Comme ailleurs, les très petites unités urbaines (moins de 5 000 habitants) sont en revanche en déclin à Lyon, mais elles progressent dans les trois autres aires de ce groupe. C'est donc en grande partie dans les campagnes périurbaines de ces grandes agglomérations que se joue l'essor des activités industrielles.

- 51 Ces résultats posent de nombreuses questions dans le contexte actuel du ZAN, mais aussi en termes de pression sur les ressources naturelles et énergétiques au sein de ces grandes aires d'attraction des villes, que les communes soient rurales, de taille petite, moyenne ou grande.

Illustration 4 - Évolution de l'emploi salarié industriel (2016-2019) dans les grandes aires d'attraction à l'échelle des unités urbaines et hors unités urbaines



Source : Acoos, INSEE, calculs des auteurs.

- 52 Enfin, une lecture sectorielle de ces dynamiques infra-métropolitaines (annexe 4) souligne les mêmes complémentarités qu'à l'échelle nationale en termes de stock ou de volume, mais pas en termes de dynamique. Les industries demandant moins d'emprise foncière et de main d'œuvre qualifiée sont structurellement plus importantes dans les pôles urbains, quand les autres secteurs sont plutôt localisés dans les périphéries. Néanmoins, derrière ces premiers effets attendus, on voit se développer de façon rapide dans les périphéries de ces pôles urbains, et donc dans les périphéries des principales métropoles françaises, une variété d'activités industrielles et plus largement productives (si l'on inclut les services aux industries) qui étaient jusque-là peu présentes. Ainsi, même si les volumes d'emplois de services qualifiés restent plus

faibles dans ces périphéries, ils progressent très rapidement. C'est le cas, par exemple, des conseils et services en informatique, soutien administratif aux entreprises, activités d'architecture, études techniques et ingénierie, etc. La géographie de la production se redessine donc aussi à l'intérieur de ces aires métropolitaines. Les perspectives socio-économiques et spatiales de ces nouvelles dynamiques ouvrent de nombreuses pistes pour l'action publique nationale et locale tout en posant de nouvelles questions en termes d'aménagement, de préservation des terres et ressources naturelles.

## Conclusion

- 53 L'analyse des ressorts territoriaux de la période de 2016-2019, à deux échelles, permet de discuter de notre hypothèse de « revanche » industrielle des villes petites et moyennes.
- 54 Premièrement, il n'y a pas vraiment de revanche dans la mesure où ces dynamiques de réindustrialisation se concentrent toujours dans les grandes aires d'attraction, qui bénéficient d'effets sectoriels et régionaux. Ces dynamiques génèrent de nouvelles questions pour l'avenir, d'autant qu'elles se cumulent à d'autres facteurs d'attractivité démographique et semblent donc susceptibles de se poursuivre dans les villes et régions déjà sous forte pression anthropique. En effet, la concentration toujours plus grande des emplois, et des actifs, dans les grandes aires d'attraction du Sud et de l'Ouest génère des tensions foncières, immobilières, sociales et environnementales. L'activité industrielle est loin d'être « neutre » en termes énergétique ou écologique. En lien notamment avec les ressources naturelles mobilisées (en particulier la consommation d'eau), les déchets et pollutions générés, la relocalisation de ces activités accroît les besoins de régulation de ces tensions. Les politiques nationales, régionales, voire intercommunales de planification et de stratégies de développement économique doivent intégrer ces tensions socio-démographiques et écologiques. Dans ce contexte, les aires constituées autour de villes petites et moyennes, moins sous pression que les grandes, apparaissent très clairement comme des relais de croissance, non pas tant, pour l'instant, globalement en France, mais bien au sein des aires d'attraction métropolitaines.
- 55 Deuxièmement, on note un effet « villes petites et moyennes », couplé à un effet rural, au sein des grandes aires d'attraction. Ainsi, si l'essentiel de la croissance des emplois industriels a été observé dans les grandes aires, ce sont plus spécifiquement dans les communes rurales, les villes petites voire moyennes, que les taux de progression ont été les plus forts.
- 56 Troisièmement, c'est la notion même de « revanche », et les représentations qu'elle véhicule, qui est mise à mal par nos résultats. En effet, le terme choisi laisserait penser qu'une forme d'opposition, voire d'indépendance, entre ces villes petites et moyennes et leurs métropoles voisines est possible voire souhaitable. Or, ce constat - qui reste sans doute à débattre - ne nous paraît ni réellement observé, ni opérationnel. En effet, ce sont des potentiels d'action assis sur les complémentarités sectorielles et territoriales dont dispose la France (et sans doute l'Europe) qui ressortent de nos analyses. Ceux-ci sont observés (et donc activables) à l'échelle nationale, entre les aires métropolitaines et les autres types d'espaces, mais également à l'échelle locale au sein même des régions, ou bien encore entre les métropoles et leur hinterland, au sein, par exemple, des SCOT. Les scènes de dialogue et de projets pour les intercommunalités ne

manquent pas. Il est temps de s'en saisir de façon ambitieuse pour générer une véritable politique industrielle territoriale, qui ne se jouera pas en marge des métropoles, comme ce fut le cas de la politique Territoires d'Industrie, ni exclusivement avec elles, comme certains auteurs et acteurs locaux ont pu le craindre, mais bien dans une logique de territoires en réseaux pour renforcer et garantir des systèmes territoriaux productifs socialement et écologiquement plus vertueux.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 - Nombre d'aires d'attraction des villes (AAV) dans lesquelles l'emploi industriel augmente ou diminue entre 2016 et 2019

	Nb. de AAV dans lesquelles l'emploi industriel diminue entre 2016 et 2019	Nb. de AAV dans lesquelles l'emploi industriel augmente entre 2016 et 2019	Nb. total de AAV	% des AAV dans lesquelles les emplois industriels augmentent
1 - Aire de moins de 50 000 hab.	242	263	505	52,1
2 - Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab.	42	79	121	65,3
3 - Aire de 200 000 à moins de 700 000 hab.	17	25	42	59,5
4 - Aire de 700 000 hab. ou plus (hors Paris)	4	9	13	69,2

Source : Acoos, calcul des auteurs.

### ANNEXE 2 - Indice de spécialisation industrielle dans les AAV françaises en 2019

	IDSI 2019					Total général	
	Hors AAV	1 - Aire de moins de 50 000 hab.	2 - Aire de 50 000 à moins de 200 000 hab.	3 - Aire de 200 000 à moins de 700 000 hab.	4 - Aire de 700 000 hab. ou plus (hors Paris)		
<b>Industrie</b>	175	173	135	99	86	58	100
Industrie extractive	306	129	105	131	86	51	100
Industries alimentaires	279	239	129	94	71	41	100
Fabrication de boissons	195	101	181	119	76	47	100
Autres industries manufacturières	226	226	143	88	73	47	100
Fabrication de textiles	244	177	108	91	82	73	100
Industrie de l'information, communication informatique	10	21	21	48	117	209	100
Industrie chimique	139	142	121	101	88	77	100
Industrie pharmaceutique	59	64	114	121	115	81	100
Métallurgie	103	299	182	77	67	28	100
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	184	223	174	120	54	27	100
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	296	190	183	85	57	45	100
Fabrication de produits métalliques	217	209	165	103	73	30	100
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	82	70	80	80	134	111	100
Fabrication d'équipements électriques	152	115	151	108	110	44	100
Fabrication de machines	165	157	145	112	101	36	100
Industrie automobile	77	132	165	123	55	75	100
Fabrication matériels de transport	13	81	70	106	165	75	100
Fabrication de meubles	177	280	153	75	70	29	100
<b>Services aux entreprises</b>	50	67	80	91	109	128	100
Services qualifiés	30	43	62	80	118	151	100
Services support	65	85	94	99	103	111	100
Activités administratives et soutien aux entreprises	20	31	86	100	107	136	100
Activités d'architecture, ingénierie et analyses techniques	27	43	56	80	147	130	100
Activités de location et location bail	32	55	80	96	114	127	100
Activités juridiques, comptables et de gestion	24	50	62	70	98	173	100
Banque, assurance et caisse de retraites	29	49	72	85	99	155	100
Conseil, réparation, entretien en informatique	5	11	20	53	151	182	100
Information et communication	10	16	55	75	131	160	100
Organisations patronales, syndicats	89	35	100	96	91	135	100
Publicité et études de marché	20	16	65	74	100	179	100
Services sup. aux entreprises	32	50	44	63	114	174	100
Soutien technique et spécialisé aux entreprises	95	92	94	114	115	84	100
Activités liées à l'emploi	22	115	121	107	103	84	100
Autres (divers, ex. Imprimerie, édition...)	58	65	76	73	73	174	100
BTP	101	92	92	107	106	101	100
Commerce de gros	81	80	93	91	106	115	100

La classification entre les secteurs d'activité repose sur le croisement entre leur taux de présence communale et les taux d'exportation selon une méthode développée par Talandier (2016, 2020), permettant ici d'isoler les activités exportatrices industrielles, les activités présentes ou tournées vers la demande locale des ménages, et ainsi les services aux entreprises.

Source : Acoos, Insee, calcul des auteurs

## ANNEXE 3 - Part et évolution de l'emploi dans les unités urbaines (UU) entre 2016 et 2019

AAV	Hors Unités Urbaine	<5000 hab.	5000 à 20 000 hab.	20 000 hab. à 100 000 hab.	> 100 000 hab.	multipolarisées	Total
Bordeaux	8,7	0,8	6,4		9,5	-6,8	8,7
Grenoble	7,2	5,6	5,3	2,1	2,5	6,3	3,3
Lille	16,5	-3,0	4,0	4,2	-1,3	-2,8	-1,0
Lyon	12,7	-0,3	0,5	5,8	2,4	-0,6	2,8
Marseille - Aix-en-P.	-22,2	5,6	6,7	16,6	0,5	10,9	1,4
Montpellier	20,4	-5,1	48,8		10,4	10,9	16,3
Nantes	12,4	-3,4	9,8		9,6	-7,6	8,4
Paris	0,5	-2,6	-0,9	-1,2	2,7	-8,8	2,1
Rennes	1,6	-3,5	3,5		-5,3		-1,3
Strasbourg	11,5	4,1	0,4	13,5	1,9	-5,2	2,4
Toulouse	9,4	12,5	5,6		9,2		9,0
<b>Total général</b>	<b>5,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,5</b>	<b>2,8</b>	<b>3,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>3,2</b>
<b>Total hors Paris</b>	<b>10,4</b>	<b>0,6</b>	<b>5,5</b>	<b>6,9</b>	<b>4,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>4,2</b>

Source : Acooss, Insee, calculs des auteurs.

## ANNEXE 4 - Évolution de l'emploi industriel par secteur, 2016-2019 (%), par type de UU au sein des 11 AAV de plus de 700 000 habitants

	Hors Unités Urbaine	<5000 hab.	5000 à 20 000 hab.	20 000 hab. à 100 000 hab.	> 100 000 hab.	multi-polarisées
Industrie extractive	2,1	-4,9	0,4	-5,8	-1,6	-22,9
Industries alimentaires	3,5	1,8	8,7	3,8	6,9	-2,7
Fabrication de boissons	20,0	63,3	-0,2	11,4	7,8	-7,7
Autres industries manufacturières	9,5	-4,5	-4,8	15,2	1,9	-5,5
Fabrication de textiles	0,1	-14,9	5,2	12,5	-3,4	-6,6
Industrie de l'information, communication informatique	17,1	4,0	22,2	28,0	16,5	-28,4
Industrie chimique	1,6	-1,6	4,2	-6,1	3,3	-1,2
Industrie pharmaceutique	16,1	-2,4	7,8	-2,3	1,6	16,2
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	-1,1	-3,1	-3,3	14,5	-3,5	0,8
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	10,3	6,2	-3,7	0,1	-0,3	4,4
Métallurgie	-5,2	-7,0	-7,5	3,4	0,1	-1,1
Fabrication de produits métalliques	9,0	9,0	3,2	2,9	-1,5	5,8
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	10,4	-2,3	6,2	-14,5	4,3	-1,9
Fabrication d'équipements électriques	40,9	-7,5	-2,0	-3,0	-2,0	0,3
Fabrication de machines	4,5	-0,7	4,4	16,6	0,1	9,3
Industrie automobile	-3,5	-23,6	7,8	-11,0	-5,6	-17,5
Fabrication matériels de transport	0,4	29,7	-5,2	-5,1	6,9	9,1
Fabrication de meubles	2,6	-6,5	-1,1	5,3	-5,4	-2,6
Activités administratives et soutien aux entreprises	78,1	11,9	18,5	6,7	9,7	17,5
Activités d'architecture, ingénierie et analyses techniques	9,7	20,8	17,8	8,6	15,6	15,7
Activités de location et location-bail	10,2	2,6	22,9	12,7	7,9	23,3
Activités juridiques, comptables et de gestion	16,8	6,1	17,1	8,5	16,5	3,9
Banque, assurance et caisse de retraites	2,9	-1,5	-0,5	-7,6	1,8	4,5
Conseil, réparation, entretien en informatique	21,6	34,4	17,7	20,0	20,5	6,7
Information et communication	19,6	-14,9	9,9	-8,8	1,6	-22,1
Organisations patronales, syndicats	3,5	11,5	-30,7	-10,4	-5,4	-21,0
Publicité et études de marché	0,7	-2,6	-11,6	-10,9	-2,2	-9,6
Services sup. aux entreprises	4,7	0,8	5,9	5,4	5,2	4,2
Soutien technique et spécialisé aux entreprises	6,2	11,4	9,3	7,6	6,1	9,6
Activités liées à l'emploi	35,0	-4,4	17,3	16,4	17,8	22,6
Autres (divers, sc. Imprimerie, édition...)	-2,8	-5,9	-12,6	-6,5	-8,1	-12,6
BTP	15,0	17,3	17,0	-0,9	12,6	16,1
Commerce de gros	5,9	2,9	7,0	6,9	2,1	5,9
Electricité, gaz, eau, déchets	-1,5	1,8	3,8	5,1	1,3	-5,9
Entretien-nettoyage des bâtiments	3,9	24,2	-4,9	6,3	6,9	1,0
Logistique, transport, courrier	11,2	11,7	4,0	9,3	4,5	9,2
Restauration	20,1	27,8	11,8	7,9	3,4	3,6
Sécurité	16,7	-4,9	24,2	45,5	6,6	-15,0

La classification entre les secteurs d'activité repose sur le croisement entre leur taux de présence communale et les taux d'exportation selon une méthode développée par Magali Talandier (Talandier, 2016 et 2020), permettant ici d'isoler les activités exportatrices industrielles, les activités présentes ou tournées vers la demande locale des ménages, et ainsi les services aux entreprises.

Source : Acooss, calculs des auteurs.



**ANNEXE 5 - ANOVA réalisée sur les variations de l'emploi industriel entre 2016 et 2019 pour chaque AAV au sein de chaque région**  
Ce test permet de savoir si l'effet régional (variance intra-régionale < variance inter-régionale) est observé pour chaque taille de AAV

Analyse de la variance (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	11	5263,376	478,489	2,692	<b>0,002</b>
Erreur	491	87261,860	177,723		
<b>Total corrigé</b>	<b>502</b>	<b>92525,235</b>			
<i>Calculé contre le modèle Y=Moyenne(Y)</i>					

Analyse de la variance (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	11	979,473	89,043	3,466	<b>0,000</b>
Erreur	109	2800,166	25,690		
<b>Total corrigé</b>	<b>120</b>	<b>3779,638</b>			
<i>Calculé contre le modèle Y=Moyenne(Y)</i>					

Analyse de la variance (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	10	321,626	32,163	1,674	0,134
Erreur	30	576,505	19,217		
<b>Total corrigé</b>	<b>40</b>	<b>898,132</b>			
<i>Calculé contre le modèle Y=Moyenne(Y)</i>					

Analyse de la variance (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	7	331,423	47,346	4,906	<b>0,049</b>
Erreur	5	48,249	9,650		
<b>Total corrigé</b>	<b>12</b>	<b>379,672</b>			
<i>Calculé contre le modèle Y=Moyenne(Y)</i>					

Le test de Fischer permet de conclure que la variable régionale apporte une information significative pour expliquer la variabilité des variations de l'emploi industriel entre les AAV. On note une homogénéité intra-régionale significative pour les AAV de moins de 50 000, de moins de 200 000 et de plus de 700 000 habitants. Le test est moins significatif (13,4 % de chance d'erreur) pour les AAV de 200 à 700 000 habitants.

**ANNEXE 6 - ANOVA à deux facteurs (région et taille) réalisée sur les variations de l'emploi industriel entre 2016 et 2019**

Analyse de la variance (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Modèle	15	6273,377	418,225	3,029	<b>&lt;0,0001</b>
Erreur	663	91535,158	138,062		
<b>Total corrigé</b>	<b>678</b>	<b>97808,535</b>			
<i>Calculé contre le modèle Y=Moyenne(Y)</i>					
Analyse Type I Sum of Squares (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Taille	3,000	223,998	74,666	0,541	0,654
Région	12,000	6049,379	504,115	3,651	<b>&lt;0,0001</b>
Analyse Type III Sum of Squares (Var-ind-16-19) :					
Source	DDL	Somme des carrés	Moyenne des carrés	F	Pr > F
Taille	3,000	286,686	95,562	0,692	0,557
Région	12,000	6049,379	504,115	3,651	<b>&lt;0,0001</b>

Ce test permet de savoir si l'effet régional l'emporte sur l'effet taille. Le test F (Test de Fischer), ainsi que les analyses de Type I et III valident l'hypothèse d'une plus grande homogénéité intra-régionale qu'intra-taille. Le test de Fischer permet de conclure que les deux variables et leur interaction apportent une information significative pour expliquer la variabilité des variations de l'emploi industriel. Les tableaux de résultats Type I SS et Type III SS montrent que seule la variable régionale contribue à expliquer la variabilité des variations de l'emploi industriel.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Agirre-Maskariano M., 2019. Politiques urbaines pour la mise en récit d'une ville moyenne périphérisée en décroissance: L'exemple de Montluçon. *Belgeo. Revue belge de géographie* [En ligne], n°3. DOI: <https://doi.org/10.4000/belgeo.35087>
- Alaux C., Carmouze L., Serval S., 2022, Quel est le territoire de vie idéal des Français ? Quelques réponses aux questions que tout le monde se pose. *The conversation* [En ligne]. URL: <https://theconversation.com/quel-est-le-territoire-de-vie-ideal-des-francais-quelques-reponses-aux-questions-que-tout-le-monde-se-pose-173020>
- Berroir S., Fol S., Quéva C., Santamaria F., 2019. Villes moyennes et dévitalisation des centres : les politiques publiques face aux enjeux d'égalité territoriale. *Belgeo. Revue belge de géographie* [En ligne], n°3. DOI: <https://doi.org/10.4000/belgeo.33736>
- Bole D., 2022. (Re)discovering the small and medium-sized industrial town and its development potential. In Mayer H., Lazzeroni M., *A Research Agenda for Small and Medium-Sized Towns*. Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p.89-106.
- Bole D., 2021. 'What is industrial culture anyway?' Theoretical framing of the concept in economic geography. *Geography Compass* [En ligne], vol. 15, n° 11. DOI: <https://doi.org/10.1111/gec3.12595>
- Bole D., Häyrynen S. (dir.), 2020. Alternative Futures of Small Industrial Towns. *Urban Science* [En ligne], vol. 3, n° 4. URL: [https://www.mdpi.com/journal/urbansci/special\\_issues/alternative\\_futures\\_small\\_industrial\\_towns](https://www.mdpi.com/journal/urbansci/special_issues/alternative_futures_small_industrial_towns)
- Bost F. (dir.), 2011. Le territoire français, la désindustrialisation et les délocalisations. *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 88, n° 2.
- Bost F. (dir.), 2017. Les pays européens à l'épreuve de la désindustrialisation, une approche comparative. *Revue Géographique de l'Est*, vol. 57, n° 1-2. DOI: <https://doi.org/10.4000/rge.5991>
- Bouba-Olga O., 2017. *Éloge de la diversité*. Poitiers, Atlantique, 100p.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2015. La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? *Revue de l'OFCE*, n° 143, p. 117-144.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2019. Le récit métropolitain : une légende urbaine. *L'Information géographique*, n° 83, p. 72-84.
- Bouvard C., Frocrain P., Rais Assa,C., Gomel C., 2022. La revanche des villes moyennes, vraiment ? *La note d'analyse de France Stratégie*, n° 106, p. 1-20.
- Carrier M., Demazière D., 2012. Introduction La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2., p.135-149.
- Carroué L., 2013. *La France : les mutations des systèmes productifs*. Paris, Armand Colin, 184 p.
- Colletis G., Lung Y., 2006. *La France industrielle en question: Analyses sectorielles*. Paris, La Documentation Française, 156 p.
- Connolly J. J. (ed.), 2010. *After the Factory. Reinventing America's Industrial Small Cities*. Lanham, Lexington Books, 254 p.

- Damette F., Beckouche P., 1993. Une grille d'analyse globale de l'emploi. Le partage géographique du travail. *Economie et statistique*, n°270, p. 37-50.
- De Roo P. (dir.). 2007. *Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives*. Paris, La Documentation française, 59 p.
- Demazière C., 2022. Urbanisation, suburbanisation and territorial development: research issues for small and medium-sized towns. In Mayer H., Lazzeroni M., *A Research Agenda for Small and Medium-Sized Towns*. Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 39-55.
- Demazière C., 2017. Le traitement des petites et moyennes villes par les études urbaines. *Espaces et sociétés*, n° 168-169, p. 17-32.
- Deraëve S., 2014. *Stratégies territoriales d'innovation et mobilisation du capital humain dans les villes intermédiaires, les exemples d'Angers et de Reims*. Thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, 517 p.
- Desjardin X., Estèbe P., 2019. *Villes petites et moyennes et aménagement territorial. Éclairages anglais, allemands et italiens sur le cas français* [En ligne]. PUCA, 126 p. URL: <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/estebedesjardinsvdefweb2.pdf>
- Estèbe P., 2018. Petites villes et villes moyennes: une leçon de choses. *Tous urbains*, n° 1, p. 30-35.
- Fagnoni E., 2004. Amnéville, de la cité industrielle à la cité touristique : quel devenir pour les territoires urbains en déprise ? *Mondes en développement*, n°125, p. 51-66.
- Fol S., Cunningham-Sabot E., 2010. Déclin urbain et *shrinking cities* : une évaluation critique des approches de décroissance urbaine. *Annales de géographie*, n° 674, p. 359-383.
- Fratesi U., Rodríguez-Pose A., 2016. The crisis and regional employment in Europe: what role for sheltered economies? *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, vol. 9, n° 1, p. 33-57.
- Gallot P., 2019. L'intérim, un secteur très spécialisé où le poids des multinationales étrangères est élevé. *INSEE Première* [En ligne], n°1777. URL: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4237301>
- Granovetter M., 1985. Social structures and economic action: The problem of embeddedness. *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, p. 481-510.
- Grelet M., Vivant E., 2014. La régénération d'un territoire en crise par la culture : une idéologie mise à l'épreuve. *Belgeo. Revue belge de géographie* [En ligne], n°1. DOI: <https://doi.org/10.4000/belgeo.12803>
- Gros-Balthazard M., 2018. *L'avenir productif des territoires industriels. Analyse de la diversité des trajectoires économiques locales*. Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes, 446 p.
- Gros-Balthazard M., Talandier M., 2020. Cooperation, Proximity, and Social Innovation: Three Ingredients for Industrial Medium-Sized Towns' Renewal? *Urban Science* [En ligne], vol. 4, n° 2. <https://doi.org/10.3390/urbansci4020015>
- Gros-Balthazard M., Talandier M., 2022. Les villes, premiers moteurs de la réindustrialisation en France. *The Conversation* [En ligne]. URL: <http://theconversation.com/les-villes-premiers-moteurs-de-la-reindustrialisation-en-france-187167>
- Gros-Balthazard M., 2023. La fonction industrielle de l'espace rural, une réalité d'ancienne et d'avenir ? In Chevalier P., Dedeire M. (dir.), *Campagnes multifonctions*. ISTE-Wiley (à paraître).
- Hamdouch A., Demazière C., Banovac K., 2017. The socio-economic profiles of small and medium sized towns: Insights from European case studies. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 108, n° 4, p. 456-471.



- Hobor G., 2013. Surviving the Era of Deindustrialization : The New Economic Geography of the Urban Rust Belt. *Journal of Urban Affairs*, vol. 35, n° 4, p. 417-434.
- Jousseaume V., Talandier M., 2016. Bourgs-centres et petites villes en France. Territoire en mouvement. *Revue de géographie et aménagement* [En ligne], n° 32. URL: <http://journals.openedition.org/tem/3887> - DOI: <https://doi.org/10.4000/tem.3887>
- Kozina J., Bole D., Hoekstrat M. (dir.), 2019. *Identifying social innovation in industrial towns: a comparative perspective. Bright future for black towns: Synthesis Report* [En ligne]. Urban Europe-Social Life, 42 p. URL: <https://jpi-urbaneurope.eu/wp-content/uploads/2019/10/Bright-Future-Synthesis-report.pdf>
- Maresca, B. 1998. Les villes de 100 000 à 200 000 habitants peuvent devenir les plus attractives. *CREDOC-Consommation et modes de vie*, n° 131, 4 p.
- Martin R., Sunley P., Tyler P., Gardiner B., 2016. Divergent cities in post-industrial Britain. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* [En ligne], vol. 9, n° 2, p. 269-299. URL: <https://academic.oup.com/cjres/article/9/2/269/1745231> - DOI: <https://doi.org/10.1093/cjres/rsw005>
- Mayer H., 2022. Innovation and entrepreneurship in small and medium-sized towns. In Mayer H., Lazzaroni M., *A Research Agenda for Small and Medium-Sized Towns*. Cheltenham, Edward Elgar Publishing, p. 73-87.
- Moretti E., 2012. *The New Geography of Jobs*. Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 294 p.
- Paris T., Veltz P., 2010. *L'économie de la connaissance et ses territoires*. Paris, Hermann, 314 p.
- Reinhart C. M., Rogoff K. S., 2009. The aftermath of financial crises. *American Economic Review*, vol. 99, n° 2, p. 466-72.
- Pumain D., 1999. Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ? *Revue de Géographie Alpine/Journal of Alpine Research*, vol. 87, n° 2, p. 167-184.
- Rodríguez-Pose A., 2018. The revenge of the places that don't matter (and what to do about it). *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society* [En ligne], vol. 11, n° 1, p. 189-209. DOI: <https://doi.org/10.1093/cjres/rsx024>
- Servillo L., Atkinson R., Hamdouch A., 2017. Small and medium-sized towns in Europe: Conceptual, methodological and policy issues. *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, vol. 108, n° 4, p. 456-471.
- Servillo L. A., Atkinson R., Russo A. P., Sýkora L., Demazière C., Hamdouch A., 2012. *TOWN, small and medium sized towns in their functional territorial context, Final Report* [En ligne]. ESPON & KU Leuven, 84 p. URL: [https://www.espon.eu/sites/default/files/attachments/TOWN\\_Inception\\_report\\_July\\_2012.pdf](https://www.espon.eu/sites/default/files/attachments/TOWN_Inception_report_July_2012.pdf)
- Storper M., 2013. *Keys to the city: How economics, institutions, social interactions, and politics shape development*. Princeton, Princeton University Press, 288 p.
- Sunley P., Evenhuis E., Harris J., Harris R., Martin R., Pike A., 2021. Renewing industrial regions? Advanced manufacturing and industrial policy in Britain. *Regional Studies*[En ligne], vol. 57, n° 6, p. 1-15. DOI: <https://doi.org/10.1080/00343404.2021.1983163>
- Talandier M., 2016. Flux et interdépendances: définir une nouvelle méthode d'analyse de l'économie métropolitaine. In Le Bras D., Seigneuret N., Talandier M. (dir), *Métropoles en chantier*. Berger-Levrault, Boulogne Billancourt, p. 137-160.

Talandier M., 2020. Les activités productives locales, un enjeu d'intermédiation et de résilience: des KIBS (Knowledge Intensive Business Services) aux LIBS (Local Intensive Business Services). *Géographie Économie Société*, vol. 22, n° 3, p. 305-327.

Talandier M. et coopérative Acadie, 2023. *Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires », Rapport final* [En ligne]. Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, 86 p. URL: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/Rapport%20final%20e%CC%81tude%20ANCT%20Ruralite%CC%81s%20-%20Acadie%20-%20Magali%20Talandier%20-%2016%20fe%CC%81vrier%202023.pdf>

Talandier M., 2023. *Développement territorial. Repenser les relations villes-campagnes*. Paris, Armand Colin.

Tallec J., 2012. Les trajectoires économiques et les formes sociales de l'innovation dans les villes moyennes : les cas d'Albi (Midi-Pyrénées), d'Alès (Languedoc-Roussillon), de Fougères et de Quimper (Bretagne). *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n° 2, p. 192-214.

Taulelle F., 2010. La France des villes petites et moyennes. In Cailly L., Vanier M., *La France : une géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, p.149-168.

Vadelorge L., 2013. Les villes moyennes ont une histoire. *L'Information géographique*, n° 77, p. 29-44.

Veltz P., Weil T., 2015. *L'industrie, notre avenir*. Paris, Eyrolles, 344 p.

Wolff M., Fol S., Roth H., Cunningham-Sabot E., 2013. Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France. *Cybergeo: European Journal of Geography* [En ligne], n° 661. DOI: <https://doi.org/10.4000/cybergeo.26136>

## NOTES

1. Voir par exemple le numéro spécial du *Bulletin de l'Association de géographes français* sous la direction de Bost, 2011 ou encore celui de la *Revue Géographique de l'Est* également sous la direction de Bost, 2017.

2. Voir par exemple les résultats de l'étude IMAGETERR conduit par la Chaire attractivité et nouveau marketing territorial (A&NMT) de l'Institut de management public et gouvernance territoriale d'Aix-Marseille Université (Allaux *et al.*, 2022)

3. Pour les données ci-après, nous nous appuyons sur les chiffres d'Eurostat. L'industrie correspond aux catégories B, C, D et E de la NACE Rév. 2 soit industrie manufacturière, mines et carrières et autres industries.

4. À l'image de la théorie du déversement sectoriel d'Alfred Sauvy: les économies se développeraient par étape, les services succéderaient à l'industrie qui aurait elle-même pris la suite de l'agriculture.

5. Voir par exemple Gerbaud D., 2022. L'attractivité des villes moyennes est de retour, selon le baromètre des notaires. *La Gazette des communes*, 22/06/2022 ; ou encore Soutra H., 2021. Des villes moyennes de nouveau attractives... mais à repenser de A à Z. *Le courrier des maires et des élus locaux*, 20/09/2021.

6. Voir par exemple Tendil M., 2022. *L'emploi se déplace-t-il vers les villes moyennes ?* Localtis ed., Ressources documentaires de l'Agam, 06/12/2022.

7. Cerema, Cartofriches. URL: <https://cartofriches.cerema.fr/cartofriches/> [données récentes également disponibles sur le site de data.gouv.fr. URL: <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/sites-references-dans-cartofriches/>].
  8. Agence centrale des organismes de sécurité sociale qui assure la centralisation des ressources et de la trésorerie du régime général de Sécurité sociale.
  9. La base de données *Flores* (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié) de l'Insee ouvre des perspectives intéressantes pour mieux mesurer les emplois en France, et notamment les emplois industriels. Cependant, elle reste pour l'instant disponible que pour trois années d'observation.
  10. Pour en savoir plus sur la définition des aires d'attraction des villes par l'INSEE, voir site de l'INSEE. URL: <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>
  11. Pour en savoir plus sur la définition des unités urbaines par l'INSEE, voir site de l'INSEE. URL: <https://www.insee.fr/fr/information/4802589>
  12. Le rattachement des AAV aux régions est basé sur l'appartenance de la ville centre à une région dans le cas des AAV multirégionales.
  13. Sachant qu'en plus une partie d'entre-elles n'est pas comptabilisée dans les données Acoos.
  14. Deux aires d'attraction de plus de 700 000 habitants sont frontalières et ne concernent pas les métropoles françaises (Genève et Luxembourg).
- 

## RÉSUMÉS

Après des décennies de déclin, l'emploi industriel progresse à nouveau à l'échelle européenne, comme en France, depuis 2016. Dans un contexte où les crises ont accéléré le besoin de repenser les modes de production et la souveraineté économique des nations, cet article pose la question des opportunités territoriales que la réindustrialisation induit et notamment, du rôle que pourraient jouer les villes petites et moyennes dans ces processus. Particulièrement marquées par la désindustrialisation, ces villes seraient-elles en train de prendre leur revanche sur les métropoles ou bien restent-elles en marge de ce rebond industriel ? Si les résultats montrent que la réindustrialisation se produit principalement dans les grandes aires urbaines, l'analyse révèle le rôle structurant que jouent les villes petites et moyennes, mais également les communes rurales au sein de ces espaces métropolisés. Par ailleurs, ils soulignent également les complémentarités stratégiques qui relient les villes petites et moyennes, leur hinterland rural et les métropoles.

After decades of decline, industrial employment has been increasing in Europe and France since 2016. The crises are forcing us to rethink production methods and the economic sovereignty of countries, but also the territorial reconfigurations of reindustrialization. For a long time marked by deindustrialization, are small and medium-sized cities taking their revenge on the metropolises? Are they the drivers of this recent industrial rebound or are they dependent on, or even penalized by, metropolitan dynamics? While the results show that reindustrialization occurs mainly in large urban areas, the analysis reveals the structuring role of small and medium-sized cities, but also rural municipalities within these metropolitan areas. We also show the strategic complementarities that link small and medium-sized cities, their rural hinterland and the metropolises.

## INDEX

**Thèmes** : Sur le Champ

**Mots-clés** : ville petite et moyenne ; industrie ; service productif ; action publique

**Keywords** : small and medium-sized cities; industry; productive services; public action

## AUTEURS

### MARJOLAINE GROS-BALTHAZARD

Marjolaine Gros-Balthazard, marjolaine.gros-balthazard@univ-grenoble-alpes.fr, est maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes et membre du Laboratoire Pacte. Elle a récemment publié :

- Gros-Balthazard M., (à paraître). La fonction industrielle de l'espace rural : une réalité ancienne et d'avenir ? In Dedeire M., Chevalier P. (coord), *Les campagnes multifonctions*. ISTE-Wiley Encyclopédie des sciences.

- Gros-Balthazard M., 2022. Émergence du fait alimentaire dans le Valposchiavo (Suisse) à travers la définition d'un projet de territoire « en transition ». *Revue de Géographie Alpine* [En ligne], vol. 110, n°2. URL: <http://journals.openedition.org/rga/10889> - DOI: <https://doi.org/10.4000/rga.10889>

- Delaplace M., Kebir L., Gros-Balthazard M., Bavaud F., 2022. Uses of digital services in tourism: Evolution versus Revolution? The case of the Champs-Élysées. *European planning Studies* [En ligne], vol. 30, n° 9, p. 1824-1843, DOI: <https://doi.org/10.1080/09654313.2022.2045257>

### MAGALI TALANDIER

Magali Talandier, magali.talandier@univ-grenoble-alpes.fr, est professeure à l'Université Grenoble-Alpes et membre du Laboratoire Pacte. Elle a récemment publié :

- Talandier M., 2023. *Développement territorial. Repenser les liens villes-campagnes*. Paris, Armand Colin, 254 p.

- Talandier M., 2023. *L'économie métropolitaine ordinaire : invisible, oubliée, essentielle*. Ed. Autrement, 144 p.

- Talandier M., Tallec J. (dir), 2023, *Les inégalités territoriales*. Encyclopédie des Sciences, Ed. ISTE-WILEY, 316 p.